

Les dates de la formation

Dépôt du dossier d'inscription : vendredi 16 décembre 2016

Journée de positionnement : vendredi 6 janvier 2017

Contenus liés à l' UC1 :

les 23, 24 et 25 janvier 2017

les 6, 7 et 8 février 2017

Contenus liés aux UC2 et 3 de l'option "JSJO" :

les 27 et 28 février 2017

les 13 et 14 mars 2017

les 27 et 28 mars 2017

les 27 et 28 avril 2017

les 11 et 12 mai 2017

les 1er et 2 juin 2017

Contenus liés aux UC2 et 3 de l'option "AGEE":

les 6 et 7 mars 2017

les 20 et 21 mars 2017

les 3 et 4 avril 2017

les 4 et 5 mai 2017

les 18 et 19 mai 2017

les 8 et 9 juin 2017

Dates d'évaluation :

certification de l' UC1 : le jeudi 6 avril 2017

certification des UC2 et 3 : sur la période de juin et juillet 2017

Contact – Renseignements – Inscription

M. HENIQUE Romuald

Responsable du pôle Education, Jeunesse et Formation
de la **Ligue de l'enseignement de la Marne**
23, rue Alphonse Daudet – BP 2187 – 51081 REIMS cedex

Mél : animationjeunesse@laligue51.org

Port : 06.88.46.34.01

Tél : 03.26.84.32.2

I.P.N.S – Ne pas jeter sur la voie publique



Session 2017

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateur de Loisir Sportif

options :
Activités Gymniques d'Entretien et
d'Expression
Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition

3 unités de compétences à acquérir

- ✓ UC1 : Connaissance des publics et de l'environnement (transversale aux 2 options)
- ✓ UC2 : Préparer, animer et encadrer une action d'animation (dans l'option choisie)
- ✓ UC3 : S'approprier et maîtriser les techniques et les outils de l'activité (dans l'option choisie)

Le diplôme

C'est un diplôme multi-sports qui permet d'encadrer contre rémunération dans le respect de la réglementation en vigueur reconnu par la branche professionnelle du sport et l'Etat

Le métier

Le titulaire du CQP "ALS" exerce son activité de manière autonome, en cohérence avec le projet global de la structure employeuse.

Il propose une activités physique et sportive d'initiation, de découverte, diversifiée et adaptée aux possibilités de tous, visant la prévention, la santé, le bien-être, l'incitation à la pratique et au maintien de la forme dans une dimension éducative et ludique permettant l'expression de chacun dans le respect et l'acceptation d'autrui.

Les pré-requis

Toute personne voulant entrer sur cette formation doit :

- ✓ être titulaire de la PSC1 : Prévention et Secours Civiques de Niveau 1
- ✓ être âgé(e) de 18 ans au moment de l'entrée en formation
- ✓ présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisir ou de performance dans l'option choisie, d'une durée minimale de 140 heures dans les 3 années qui précèdent l'inscription en formation.

Les démarches

- ✓ un dossier d'inscription renseigné et complété des différentes pièces administratives
- ✓ un plan de financement
- ✓ une structure d'alternance qui propose des activités liées à l'option choisie
- ✓ un tuteur expérimenté

La durée de la formation

- ✓ pour une option : 110 heures en centre de formation et 50 heures d'alternance
- ✓ pour deux options : 180 heures en centre de formation et 100 heures d'alternance

Tarifs de la formation

- ✓ Frais d'inscription 50 €
- ✓ Tarif pour une option : 1200 €
- ✓ Tarif pour deux options : 1800 €

